

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 30 novembre 2020

Date de la

Convocation :

26 novembre 2020

Date d’Affichage :

4 décembre 2020

Objet : Délibération n° 2020-140

Zone des Béalières : convention d’assistance foncière.

**L’an deux mille vingt, le trente novembre à vingt heures trente
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, GRANET Céline, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : LAURENT Sylvain par AUGIER Laëtitia.

Absent excusé : M. LAURENT Sylvain.

M. COULOM Nicolas a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle au conseil municipal les différentes étapes déjà réalisées au niveau du dossier d’acquisition des terrains de la zone sportive des Bealières, à savoir :

Le dossier d’enquête préalable conjointe, comprenant la Déclaration d’Utilité Publique et l’enquête parcellaire a été déposé en préfecture en mars 2017. Les enquêtes publiques conjointes ont été opérées du 27 novembre au 12 décembre 2017. L’arrêté préfectoral de Déclaration d’Utilité Publique a été prononcé le 27 février 2018 par Madame la Préfète.

Considérant toutefois que la finalisation de ce dossier au niveau du juge de l’expropriation nécessite de revoir certaines étapes de la procédure,

Considérant la complexité du dossier qui nécessite d’avoir recours à une assistance extérieure pour pouvoir le finaliser,

VU le projet de convention d’assistance foncière avec la Sté ACTI’FONCIER présenté par M. le Maire,

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à l’exposé de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention d’assistance foncière avec la Sté ACTI’FONCIER ci annexée.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE